

PLAN REGIONAL D'ACTION ODONATES AUVERGNE

Compte rendu du premier comité de suivi Le 4 novembre 2011 à la DREAL Auvergne

Etaient présents :

Elisabeth	COURT	DREAL Auvergne / SEBR / EMA / Chef de cellule qualité des eaux
Laurent	VELLE	ONF RNN Val Allier / Réseau entomologie ONF
Laurent	MALY	LPO Auvergne / Responsable programme
Sylvie	MARTINANT	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Pierre	MOSSANT	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Aurélié	SOISSONS	Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Florian	VERON	Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Florence	SEMIOND	Conseil régional d'Auvergne
Véronique	MOREL	Conseil général de Haute-Loire / Service Environnement
Jean-Philippe	BARBARIN	SHNAO
Xavier	HOUARD	OPIE / Coordinateur du PNA Odonates
Francis	BRONNEC	Odonatologue
Thierry	LEROY	PNR des Volcans d'Auvergne / RNN Chastreix-Sancy / Odonatologue
Mathilde	COHEN	Conseil général du Puy de Dôme / Service Environnement
Nathalie	ROUSSET	Vice-Présidente du SICALA / Présidente du SAGE Lignon du Velay
François	AURICHE	Conseil général de l'Allier / Service Environnement
Nicolas	LOLIVE	CPIE haute Auvergne / Odonatologue
Mathilde	DALLENGEVILLE	Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé

Etaient excusés :

Ludovic	TAILLAND	LPO Auvergne / Chargé de mission / Odonatologue
Nadine	NOGARET	PNR Livradois Forez / Chargée de mission Environnement
Delphine	GIRAULT	PNR Livradois Forez / Chargée de mission Eau et SAGE Dore
Sylvain	VRIGNAUD	Malacologue / Odonatologue
François	DESMOLLES	Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme / Chargé de mission
Stéphane	NICOLAS	Fédération de Pêche de Haute-Loire
Lucile	MAZEAU	Etablissement Public Loire
Gilbert	NATURALE	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Patrick	FLOUR	Agence de l'Eau Adour Garonne
Aurélien	MATHEVON	Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre / Technicien de rivière
Aude	LAGALY	SMAT du Haut-Allier / Animatrice du SAGE Haut-Allier

Madame Elisabeth COURT, accueille les participants et lance un tour de table de présentation.

Introduction

Cette dernière rappelle l'origine et les objectifs des PNA. Ces outils ont une reconnaissance législative depuis les Grenelles Environnement I et II. Ils sont en appui de politiques nationales, européennes et internationales concernant certaines espèces et leurs habitats.

Le PNA Odonates conjointement rédigé par l'OPIE et la SFO sous l'égide de la DREAL Nord-Pas-de-Calais a été validé le 2 juin 2010 par le CNPN.

Pour le télécharger : http://www.pnaopie.fr/odonates/wp-content/uploads/2011/01/plan_national_d_actions_odonates.pdf.

La mise en œuvre du PNA confiée à l'OPIE a été lancée fin 2010. Parmi les 15 actions retenues dans ce plan, la première consiste en une déclinaison régionale (PRA) puis sa mise en œuvre.

En Auvergne, la déclinaison du PNA a été conjointement confiée au CEN Auvergne et à la SHNAO et s'appuiera sur l'avis des membres du Comité de suivi.

Pour plus de détail voir le diaporama ci-joint.

Présentation du PNA Odonates et sa mise en œuvre sur 2011/2015

Xavier HOUARD, en charge de l'animation et de la coordination du PNA Odonates, présente l'état des connaissances des 18 espèces cibles retenues en raison d'un mauvais état de conservation et de l'urgence d'engager la préservation de ces taxons sur les 89 espèces présentes dans l'hexagone (Corse comprise). Les espèces retenues balayent un panel d'habitats représentatifs du territoire national dont une majorité d'écosystèmes aquatiques. La connaissance reste hétérogène selon les régions et surtout incomplète sur la répartition et la structuration spatiale des populations.

PLAN REGIONAL D'ACTION ODONATES AUVERGNE

La prise en compte actuelle de ce groupe relève principalement du réseau Natura 2000 avec des inventaires de type présence/absence. Seules quelques régions pilotes ont engagé un travail plus fin de connaissances.

Les principaux enjeux sur la période 2011/2015 vont consister à améliorer l'état de conservation des espèces et de leurs habitats et en particulier la gestion des sites majeurs pour les populations les plus menacées avec une première étape indispensable d'acquisition des données manquantes telles que l'estimation des effectifs, la structuration des déplacements et la qualité des habitats ceci avec l'aide du protocole STELI (Suivi Temporel des Libellules) en cours de test par le MNHN.

La recherche d'une cohérence entre les enjeux nationaux voire européens et régionaux est indispensable notamment via la possibilité de compléter dans le PRA la liste des 11 espèces retenues dans le PNA pour la région Auvergne. En complément, une cohérence entre différentes démarches telles que Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP) et Trame Verte et Bleue (TVB) et sa déclinaison régionale en Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) est à favoriser notamment par la prise en compte des odonates indicatrices retenues dans le socle commun national.

Doc téléchargeable sur : <http://odonates.pnaopie.fr/plan-national/actions/steli/>

Une mutualisation des données recueillies régionalement en lien avec les démarches SINP et ORB semble indispensable.

Des partenariats sont à développer à différentes échelles de bassin versant infrarégionaux ou interrégionaux, avec les structures porteuses de démarche liées à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques et notamment les Agences de l'eau. En effet, les libellules restent d'excellents indicateurs, avec pour exemple le bassin de la Loire qui accueille 85% de la population française d'odonates. Les collectivités locales peuvent également intégrer dans leurs politiques ces indicateurs d'état des zones humides et des milieux aquatiques. Les structures naturalistes peuvent participer à l'amélioration des connaissances, notamment par la mise en œuvre de protocoles plus complets d'inventaire et de suivi. Les gestionnaires d'espaces naturels peuvent quant à eux améliorer la prise en compte de ce groupe d'espèces dans la préservation des habitats.

Au cours de la mise en œuvre du PNA, la production d'un certain nombre d'outils est prévue tels que plaquette d'information, plateforme internet, mise au point de protocoles nationaux, l'organisation de stage et support de formation à destination des techniciens de terrain et des gestionnaires. La déclinaison de PRA dans les 22 régions est également un objectif pour les 5 années de mise en œuvre du PNA. Cette dynamique nationale pourrait permettre d'envisager la construction de projets européens de gestion, voire de recherche.

La France avec l'Espagne présente le plus fort taux d'endémisme d'Europe (voir carte diaporama).

L'Auvergne avec 11 espèces identifiées fait partie des régions les plus riches en taxons (de 1 espèce minimum à 17 maximum par région). De plus, sa position centrale à un carrefour climatique et sa diversité altitudinale en fait un observatoire préférentiel de suivi des changements climatiques en cours ou à venir. Elle se situe dans les zones d'espèces considérées comme endémiques à l'échelle européenne (ex : Agrion de Mercure).

Pour plus de détail voir le diaporama ci-joint.

La déclinaison régionale du PNA est engagée dans 16 régions avec déjà 2 PRA rédigés (dont celui de Champagnes-Ardenne (téléchargeable sur : http://odonates.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2011/06/PRAO_CH-ARD.pdf) et celui de Franche Comté en cours de validation avant téléchargement). Dans 3 autres régions l'opérateur pour la déclinaison est en cours de désignation et seules 3 régions restent en attente à ce jour.

PLAN REGIONAL D'ACTION ODONATES AUVERGNE

Composition du Comité de suivi

La liste des structures et/ou personnes ressources identifiées est soumise à l'examen des membres du COPIL.

Il est proposé d'ajouter parmi les EPTB, l'Entente interdépartementale de la Vallée du Lot, ainsi que Didier MULNET en tant que personne ressource en raison d'une thèse réalisée sur la Leucorrhine douteuse (1995). Il serait souhaitable qu'à l'avenir le service en charge de Natura 2000 de la DREAL puisse être représenté en raison de l'implication de ce réseau au niveau de la connaissance et de la mise en œuvre d'actions liées aux espèces annexes II et IV de la DH. La présence d'un membre du CSRPN est proposée. Il est rappelé que cette proposition n'a pas été acceptée dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA Cistude afin de ménager l'impartialité de l'avis sollicité auprès du CSRPN. Cependant parmi les personnes ressources identifiées pour le PNA Odonates certaines en font partie. Pour des personnes complémentaires, il peut s'agir de membres associés qui ne seront pas dans le COPIL mais pourraient être sollicités techniquement.

Mobilisation des CLE de SAGE et perspectives

Concernant l'invitation des Présidents des CLE des SAGE, une question sur l'objet de cette mobilisation ainsi que sur les moyens financiers alloués pour la mise en œuvre de la déclinaison régionale du PNA Odonates est posée.

→ La mobilisation des Présidents de SAGE proposée par la DREAL Auvergne s'inscrit dans une logique de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés dont dépendent les libellules. La participation au COPIL Odonates reste du ressort des collectivités porteuses de ces démarches ainsi que le choix de la personne la plus appropriée au regard du thème abordé.

→ A ce jour, la déclinaison régionale du PNA est financée par la DREAL à 100%.

Concernant la mise en œuvre, l'état participe mais avec des moyens qui sont en baisse, le financement est pluripartenarial incluant une participation des collectivités locales mais également la mobilisation de fonds européens. Compte tenu du lien de cette thématique avec la ressource en eau, les agences de l'Eau peuvent être mobilisées comme en région Champagne-Ardenne.

Conscient des difficultés à mobiliser des moyens financiers pour la mise en œuvre régionale des PNA, l'OPIE a prévu de participer à l'animation de l'atelier « gouvernance et moyens des PNA » au cours du séminaire national sur les PNA organisé à Bordeaux par le Ministère de l'Environnement les 29 et 30 novembre 2011. L'avance sur frais nécessaire par la structure porteuse compte tenu de la mobilisation de fonds européens est également un frein à la mise en œuvre, clairement identifié.

Indépendamment des moyens financiers, la déclinaison régionale crée une dynamique des acteurs régionaux, permet une confortation des approches territoriales et un partage des actions locales sur les odonates mais également sur les zones humides et les milieux aquatiques. Il est important que la participation des membres permettent la réalisation d'un document opérationnel ainsi qu'une prise de conscience de l'importance de ce groupe d'espèces tant en terme d'image que d'indicateur sur les démarches liées au « bon état écologique » des masses d'eau.

Calendrier de réalisation

Aucune remarque particulière sur le calendrier proposé avec un document bouclé fin mars 2012.

Liste des personnes ressources identifiées

Ajouts proposés à la liste établie :

Pour la Haute-Loire : Ludovic Beyeler, travaillant sur la qualité des cours d'eau.

Pour l'Allier : ONCFS, spécialiste libellule, Bruno Clavel (Montagne bourbonnaise).

Précisions apportées :

-ONF, Laurent Velle explique qu'il fait partie du réseau entomologique de l'ONF et figure parmi les 2 odonatologues de ce réseau national et confirme qu'il est le contact pour la région Auvergne.

-Alain Giraud, pour le 43 est toujours actif en particulier sur le secteur des gorges de la Loire.

-Alain Giosa n'étant plus sur la région, un contact pourrait être établi par l'intermédiaire de Pascal Giosa, son père.

-Mathias Lhor, n'est plus sur la région mais en Languedoc Roussillon.

-ONEMA, vérifier si aucune personne ressource pour l'Auvergne.

PLAN REGIONAL D'ACTION ODONATES AUVERGNE

Bilan des connaissances

En complément d'un travail préalable de bibliographie, un travail de recueil de données a été engagé dont la plus grande partie provient de la base de données de la SFO provenant quasi exclusivement des données de naturalistes bénévoles.

Cette information est en train d'être complétée par le contact des personnes ressources identifiées et la transmission par ces dernières de données récentes ou qui n'ont pas été transmises à la SFO.

Le recueil des données produites dans le cadre de commandes professionnelles et/ou publiques telles que Natura 2000, Service Maîtrise d'Ouvrage de la DREAL, ENS...est également en cours.

Pour Natura 2000, une centralisation des données des Docob ou de leur mise en œuvre n'existant pas au sein de la DREAL, une mobilisation de chaque opérateur va être nécessaire pour vérifier les données disponibles et profiter pour interroger sur les besoins ou projet au niveau odonatologique. Un tableau de recueil d'information et de besoins est à concevoir.

Enfin, l'extraction de la base de données ZNIEFF des données concernant les odonates du PNA.

Est soulevé l'impossibilité d'accéder aux études d'impact de porteurs privés qui peuvent parfois contenir des informations intéressantes. Serait-il possible à l'avenir de mieux organiser avec l'aide des services de l'Etat qui en sont destinataires, la transmission de cette information ou du moins une liste annuelle des études d'impact réalisées et par quelle structure ?

Parmi les acteurs contactés, l'ONF et la LPO ont transmis les données issues de commandes publiques. En revanche, les données propres à leur réseau respectif bénévole ou non ne peuvent être communiquées sans l'établissement d'une convention préalable dont le contenu reste à définir. La base de données régionale Faune Auvergne, est financée par la DREAL, la Région Auvergne ainsi que les quatre Conseil généraux. Elle est gérée par la LPO avec notamment un comité d'homologation des données et un filtre pour les espèces considérées comme sensibles. L'accès aux données est contrôlé.

Il est également fait mention d'Obsauvergne qui n'est pas une base de données mais un lieu d'échange entre naturalistes régionaux sur les observations faites sur le terrain.

Xavier Houard soulève le fait d'arriver à une centralisation des données en toute transparence avec un protocole de saisie intégrant des champs complémentaires (habitats associés, exuvie, ♀, ♂...) à la simple présence/absence : protocole CILIF. La mise en place d'un tel protocole pourrait faire l'objet d'un accompagnement dans la prise en main de cet outil pour les utilisateurs par une journée d'échange et de formation. Une interface grand public pourrait être envisagée. Un travail de ce type a été mené par Vincent Ternois dans le cadre de la réalisation d'un atlas en région Champagne-Ardenne.

Une articulation entre les différents PNA serait souhaitable pour les espèces liées aux milieux aquatiques et humides afin d'optimiser le recueil d'information, la formation et les échanges avec les acteurs concernés ainsi que pour la centralisation des données.

Liste d'espèces pour la déclinaison régionale du PNA

Parmi les 11 espèces (sur 18) identifiées pour la région Auvergne dans le PNA Odonates, il est proposé :

→ d'enlever 1 espèce : •la *Leucorrhine* à front blanc jamais observée en Auvergne (probablement erreur de saisie)

→ d'ajouter 4 espèces :

- la **Cordulie à 2 tâches** (retenue dans plan régional biodiversité),
- le **Cordulégastré bidenté** (récemment prospecté en Limousin et dans le Cantal, avec des potentiels similaires dans les autres départements), à rechercher dans les suintements et petits ruisseaux des zones de pente en contexte forestier.
- La **Leucorrhine douteuse** et la **Cordulie arctique** occupent les mêmes habitats tourbeux que *Leucorrhinia pectoralis*.

PLAN REGIONAL D'ACTION ODONATES AUVERGNE

Il est convenu de joindre au compte rendu, un tableau de synthèse des infos par espèces et notamment avec des indications biogéographiques afin que les membres du copil puissent valider une liste pour la région Auvergne. Un délai sera fixé pour le retour auprès de la structure porteuse. L'identification de l'enjeu à l'échelle départementale ou plus large est demandée.

Perspectives pour l'année 2012 :

Il est évoqué la nécessité pour mobiliser les acteurs impliqués sur ce thème d'organiser une journée de restitution de la déclinaison régionale du PNA Odonates auprès des acteurs régionaux et notamment des acteurs intervenants sur l'eau et les milieux aquatiques mais également sur Natura 2000 et autres démarches de préservation des milieux humides et aquatiques favorables aux odonates.

Calendrier pour fin 2011 et suites à donner :

- Envoi du compte rendu du comité du 4 novembre rapidement par le CEN Auvergne afin de faire valider au plus vite une liste d'espèces pour la région qui va cadrer le travail de recueil d'information restant à réaliser.
- Poursuivre et finaliser le travail de recueil d'information et de contact des personnes ressources et des animateurs des DOCOB des sites Natura 2000. Prévoir un tableau de synthèse à cet effet pour recueil info et des attentes des animateurs sur le thème des odonates.
- Vérifier au niveau du service Natura 2000 de la DREAL Auvergne, la possibilité de réserver une journée du séminaire annuel des opérateurs Natura 2000 au thème des odonates pour information et formation, ou en dehors de cette rencontre annuelle par le biais d'un séminaire de restitution du PNA dont un temps serait réservé aux structures impliquées dans la mise en œuvre de Natura 2000 (animateurs/structures porteuses/services instructeurs).
- A partir des informations recueillies, réaliser un travail de synthèse cartographique régionale
- Démarrer le travail de rédaction de la déclinaison régionale du PNA
- Chargement sur une plateforme FTP de documents de travail partagés à destination des membres du COPIL afin de faciliter la contribution de chacun sur les documents, y compris des fichiers lourds.
- Calage d'une réunion avec les financeurs dès la validation de la déclinaison afin de pouvoir assurer un financement sur 2012 pour la restitution de la déclinaison régionale du PNA Odonates Auvergne et le montage d'un projet pour la mise en œuvre 2013/2014 à partir de l'identification de porteurs d'actions sur la région.
- Vérifier auprès de l'ONEMA la présence de personne experte en odonatologie en région Auvergne.